



Conseil d'administration

Du 19 novembre 2010

Masse salariale et plafonds d'emplois

dans le cadre des Responsabilités et Compétences Elargies (RCE)



Université
Lille1
Sciences et Technologies

Synthèse

Administrativement

Au 1er janvier 2011, les services RH de l'université gèrent la masse salariale de tous les personnels

- Etat titre 2, (schématiquement, les titulaires) et titre 3 (rémunérations sur subventions et Etat non titulaires)
- Ressources propres

Le budget est augmenté de la valeur de la masse salariale Etat

Synthèse

- Une nouvelle organisation administrative des services RH est en place :

Passage en gestion intégrée

- Fusion des fonctions gestion RH ET paie

Unification des processus de gestion

- Définition des tâches entre services et composantes

Unification des outils

- Un seul outil de paie, un seul outil RH
- À terme, un seule application pour l'ensemble

Nouvel organigramme, intégrant les fonctions de pilotage et de suivi



Synthèse

Sur le plan gouvernance

L'établissement pilote sa masse salariale et le plafond d'emplois associé

- Dans la limite du plafond, il est libre de faire évoluer la nature et les catégories d'emplois Etat, sous réserve de soutenabilité.

En fait, deux masses salariales

- Etat : limitative, mais fongibilité asymétrique (transfert de crédits vers fonctionnement possible, pas l'inverse)
- sur ressources : modifiable lors de l'examen des DBM

Et deux plafonds d'emplois

- Etat : limitatif
- Sur Ressources propres : limite relative (DBM + % contrat quadriennal)



Le CA se prononce sur

Le montant de la masse salariale Etat + RP

- Le contrat définit les enveloppes limitatives Etat
- Et le % maximum que l'établissement peut consacrer au recrutement de contractuels

Le plafond d'emplois constitué de la somme des deux plafonds

Financement de l'État en mode RCE : une subvention unique

La subvention globale attribuée à l'établissement se décompose en 3 dotations :

- Une dotation «Masse Salariale»,
- Une dotation «Fonctionnement»,
- Une dotation «Investissement» le cas échéant

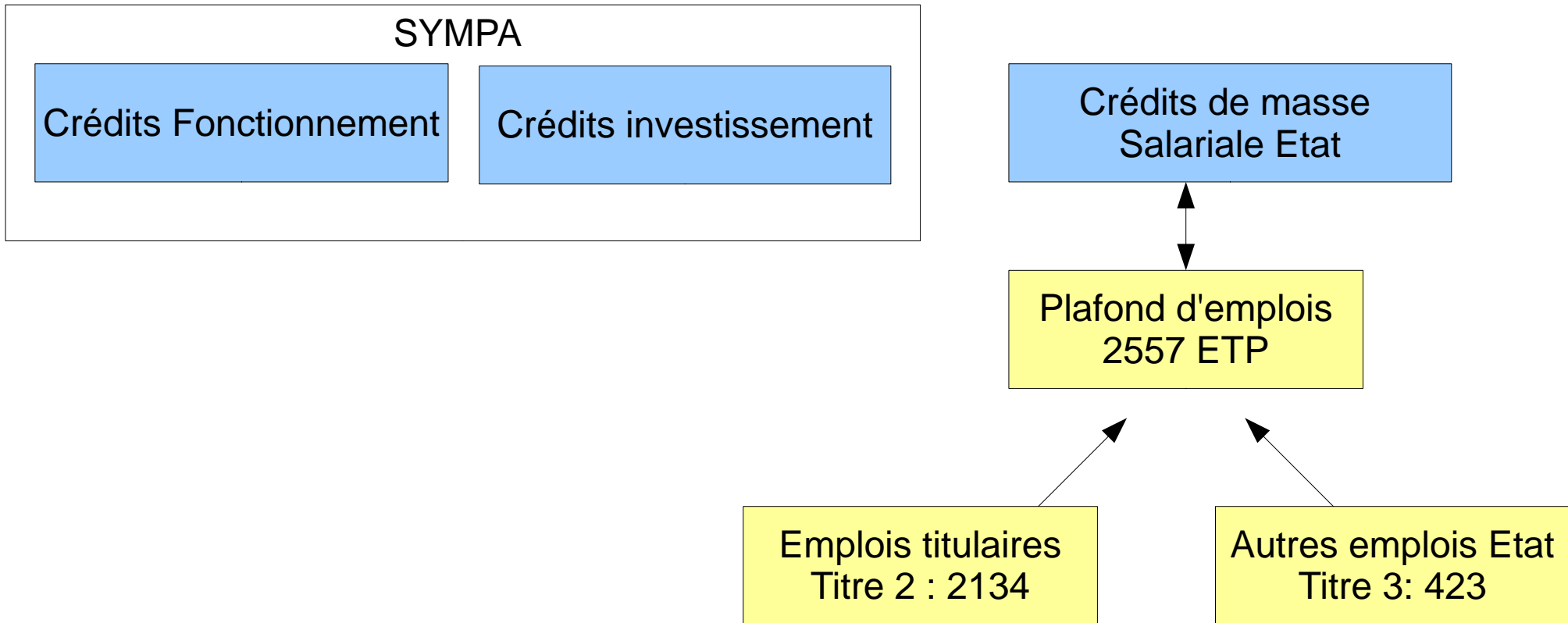
Rappel :

la dotation «Masse Salariale» de la subvention État **ne peut être abondée par des crédits provenant des dotations «fonctionnement» ou «investissement».**

En revanche,

cette dotation peut être majorée avec des ressources propres d'exploitation de l'établissement.

Notification des crédits ETAT - MESR



ETP : Equivalent temps plein

Emplois Etat à Lille1 en ETP

Enseignants chercheurs	1 061,0
Enseignants	217,5
BIATOSS	854,0
congé de format ion	1,5
Titre 2 hors allocataires Recherche	2 134,00

Contrats Doctoraux et alloc. Recherche	206,0
---	--------------

ATERM	1,5
ATER	46,0
Lecteurs	3,0
Post-docs	3,0
S/T emplois rémunérés sur subvent ion	53,5

Emplois gagés	103,0
----------------------	--------------

Emplois BIATOSS compensés	60,24
----------------------------------	--------------

TOTAL Emplois f nancés par l'Etat	2 557
--	--------------



Emplois ressources propres Lille1

Moyenne des ETP en 2010

- Extrapolation sur novembre et décembre 2010
- 314,7 arrondis à 315
- Marge de précaution pour contrats et conventions avec embauches de contractuels dans l'intervalle d'une DBM : 15 ETP

ETP sur ressources propres ouverts en 2011

- 330 (315 + 15)

Dont sur « supports université » (ex contrats services centraux)

- 101,4 agents non titulaires
- 17,1 sur contrats financés sur ressources spécifiques

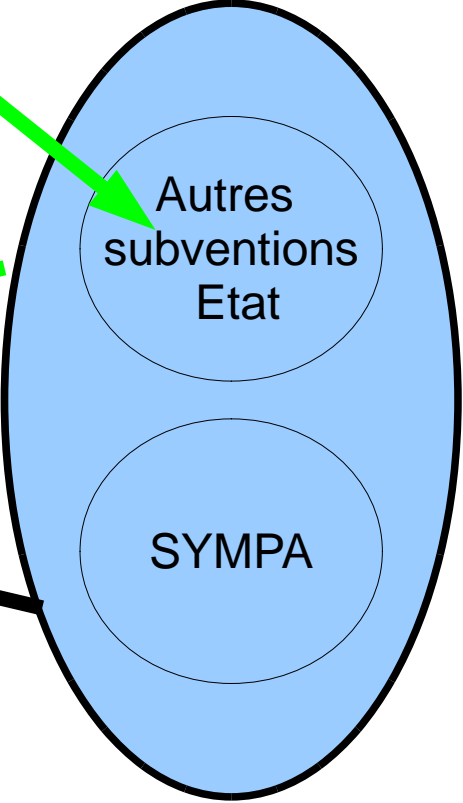
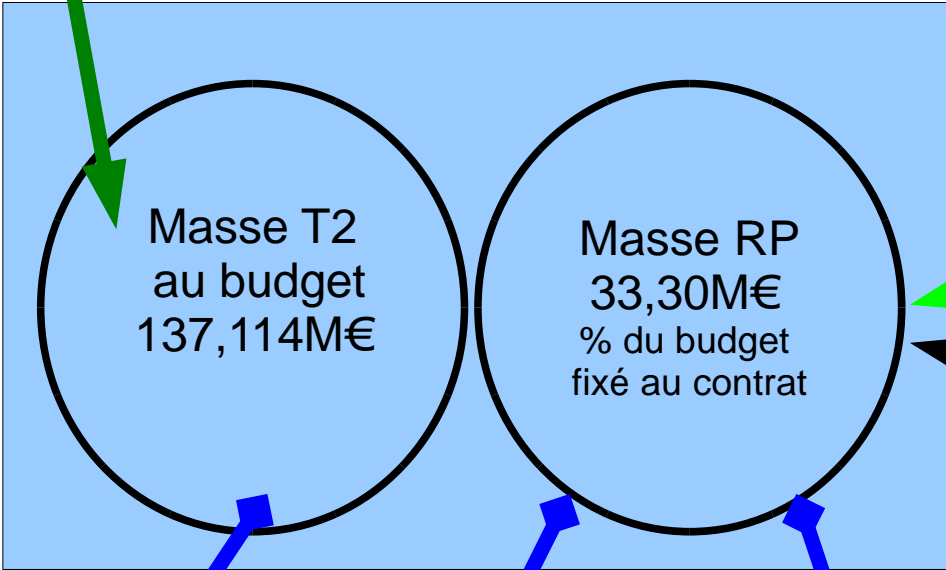
La masse salariale de Lille1

Titre 2 : Etat titulaires
137, 441M€

Titre 3 : Etat sur subvention
18,871M€

Ensemble des
Ressources Lille 1

Masse salariale votée : 170,4M€



Plafond emplois Etat : 2557

Plafond emplois Ressources L1: 315+15

Vote du plafond d'emplois établissement : 2887

Dépenses de masse salariale sur RP 2010

<u>Janvier à octobre : dépenses constatées</u>		
<u>Novembre à décembre : extrapolation</u>		
		Dépenses
Services centraux	ANT université - Contrats aidés	2 784 774
	ANT financés	584 541
	Gagés - ARE ANT	1 912 379
Enveloppes cadrées	Vacations - Gratifications stage - Jury concours - Dépenses statutaires diverses	505 652
Heures complémentaires	HC sur dotation et échanges de services	4 710 237
Titre 3	Contractuels enseignants et ARE	5 058 007
	Primes enseignants	1 820 710
Recherche et SAIC	ANT - Vacations - Indemnités - HC - ARE	3 725 820
Composantes et autres services	ANT - Vacations - Indemnités - HC - Gagés - ARE	9 206 615
Total 2010		30 308 735
Impact sur 2011 des doctorants (basculé du titre 2 vers le titre 3) :		+ 3 271 261
Total 2010 + impact 2011 des doctorants		33 579 996

Les étapes suivantes

Février / Mars 2011:

- échanges par mèl avec le MESR, afin de vérifier le montant exact de l'exécution 2010 et les ajustements divers à réaliser : socle définitif 2010 arrêté
- **Mars 2011:** notification du socle définitif 2011 à reprendre en modification au budget

Le vote du CA

Dans le cadre de l'examen du budget primitif 2011, le conseil d'administration sera amené à se prononcer sur

Le montant de la masse salariale Etat + RP : environ 171 M€

Le plafond d'emplois constitué de la somme des deux plafonds Etat + Ressources propres : 2887 ETP

Ces éléments seront présentés dans les annexes réglementaires associées au budget

Merci de votre attention



Université
Lille1
Sciences et Technologies